

Paris, le 5 janvier 2007, 17H00

Communiqué de mise en oeuvre d'un contrat de liquidité

A compter du 8 janvier 2007, et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société Solucom confie la mise en oeuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005, à Portzamparc SA.

Pour la mise en oeuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 94 000 euros en espèces
- 7 074 titres Solucom

Prochain rendez-vous, chiffre d'affaires du 3ème trimestre, 6 février 2007 après Bourse.

Le Groupe Solucom : Stratégie, Design et Gouvernance des Infrastructures

Acteur de référence sur le domaine des infrastructures de système d'information, le Groupe Solucom conseille les DSI des grandes entreprises pour élaborer leur stratégie sur ce thème, concevoir le design des solutions et garantir la gouvernance de leurs infrastructures.

Le Groupe conseille également les opérateurs télécoms et médias pour définir leur stratégie en matière d'offres et services innovants.

Solucom est le partenaire des plus grands comptes français sur leurs projets nationaux et internationaux : Air France, Alstom, ANPE, Banque de France, BNP-Paribas, Bouygues Telecom, Carrefour, Crédit Agricole, EDF, Gaz de France, La Poste, L'Oréal, Ministères de l'Economie et des Finances, de l'Education Nationale, de l'Intérieur, Neuf Cegetel, Orange, RTE, SFR, SNCF, Société Générale, Suez, Total.

Solucom est coté sur Euronext Paris - Eurolist - Compartiment C et adhère au segment NextEconomy.

ISIN : FR0004036036 – LCO ; ICB : 9533 – Services Informatiques



Retrouvez l'ensemble de notre communication financière sur www.solucom.fr

Solucom
Pascal IMBERT
Président du Directoire
Tél. : 01 49 03 25 00
Pascale BESSE
Directeur Financier
Tél. : 01 49 03 25 00

Kaparc Finance
Mathieu OMNES
Relations analystes - investisseurs
Tél. : 01 72 74 81 87
Nadège MORLAIS
Relations presse
Tél. : 01 72 74 82 24